

Avis Chauffeur - Location de Berlines, Monospaces, Minibus de luxe avec Chauffeur :

Tél : +33 1 45 54 33 65

Fax : +33 1 45 54 16 98

chauffeur@avischauffeur.frwww.avischauffeur.fr

105, rue de Lourmel 75015 Paris

Conditions de réservation :

Tarifs HT / TVA 10% pour les transferts

Tarifs HT / TVA 20% pour les mises à dispositions

Repas chauffeur : 22 EUR HT + TVA 20% par repas (*Repas du Midi - Si chauffeur à disposition avec le client entre 12h et 14h00. Repas du Soir - Si fin de mission client après 21h00*)

Parking Aéroports parisiens : 5 EUR HT / 1H (+TVA 20%)

Suppléments :

Péage et hébergement chauffeur (1 chauffeur par chambre, avec un forfait de 140 EUR HT (+TVA 20%) par nuit et par chauffeur pour tout déplacement en France). Pour les déplacements à l'étranger, à étudier au cas par cas avant la mission.

Majoration de 50% les 24, 25, 31 décembre, 1er janvier et 1^{er} mai

Un coordinateur Avis Chauffeur est requis au-delà de 3 véhicules: 160 EUR HT / 3h (+TVA 20%)

Pour toute prise en charge ou dépose en dehors de Paris, un supplément est à prévoir

Conditions d'annulation :

J-2 jours : Sans frais

J-1 jour : 50% des services demandés

Jour même : 100% des services demandés

Rappel de la réglementation :

Amplitude maximale avec 1 conducteur : 14 heures par jour

En cas de programme sur plusieurs jours, le repos journalier doit être obligatoirement basé sur 10h consécutives en circuit et de 24h de repos après 6 jours consécutifs (repos hebdomadaire).

Mention manuscrite
"Lu et approuvé et bon pour accord"

Date, cachet et signature

I - RESPONSABILITES.

. Responsabilités du transporteur.

Les conducteurs sont dûment employés et titulaires de la carte VTC (Voiture de Tourisme avec Chauffeur).

Le conducteur ne peut en aucun cas être accompagné d'une personne étrangère au service sauf autorisation exceptionnelle écrite de la Direction.

Le Transporteur s'engage à intervenir dans les meilleurs délais en cas d'immobilisation forcée du véhicule.

Le véhicule mis à disposition des clients est conforme aux normes techniques imposées par la réglementation.

Le Transporteur et donc ses conducteurs sont tenus de respecter les règles concernant le code de la route, le stationnement, la conduite et la sécurité des passagers et des véhicules environnants. Ils se doivent d'informer le client de toute réglementation spécifique concernant notamment le stationnement (règles très strictes à Paris, par ex.)

Le Transporteur décline toute responsabilité en cas de retard lié aux difficultés de la circulation aux modifications des horaires d'arrivée de train, d'avion ou tout cas de force majeure.

Pour être prise en compte, toute réclamation doit parvenir au transporteur dans le délai de 1 mois maximum par écrit.

En cas d'erreur prouvée du transporteur, le dédommagement ne pourra excéder 1500 euros.

Les tiers transportés dans nos véhicules sont garantis dans la limite de la responsabilité du Transporteur.

Les assurances ne couvrent ni les bagages, ni les effets personnels laissés à bord des véhicules (perte, vol, détérioration ...) y compris ceux "confiés" au conducteur.

. Responsabilités du client.

La responsabilité du client est engagée en cas de modification du programme défini, notamment lorsque les itinéraires à emprunter ne correspondent pas à la réglementation en vigueur (respect du code de la route, gabarit, tonnages ...).

La réglementation prévoit que la responsabilité du transporteur (avant le départ) et celle du client (en cours de voyage) sont engagées mutuellement en cas de non respect des textes de la réglementation - Décret N° 92/699 du 23.07.0992.

Le client est responsable de l'attitude et des actes des personnes transportées.

Le client est responsable des dégradations provoquées par le comportement des voyageurs. Toute détérioration ou dégradation fera l'objet d'une facturation correspondant au montant total des réparations nécessaires. Dans certains cas le transporteur se réserve le droit de demander une caution avant le service.

Le client n'est pas autorisé à utiliser le véhicule pour transporter illégalement certaines marchandises (drogues, alcools, ou cigarettes en quantité, produits interdits sur les territoires traversés...) ou pour y pratiquer des activités contraires aux bonnes mœurs (pornographie, consommation de stupéfiants...).

Les bagages doivent être déposés dans le compartiment prévu à cet effet; les bagages ne peuvent être transportés à bord sur les sièges ou dans les espaces de circulation afin de garantir la sécurité des voyageurs.

A la fin du service, le responsable du groupe doit s'assurer avec l'aide du conducteur qu'aucun effet personnel n'a été oublié à l'intérieur du véhicule. Le voyageur est seul responsable des effets personnels.

Les contraventions pour arrêt ou stationnement interdit imposé par le client sont à la charge du client et seront portées obligatoirement sur la facture.

II - CONDITIONS DE RESERVATION.

Commande.

Toute commande devra, pour être enregistrée, nous parvenir 24 heures minimum avant la réalisation du service, soit par télécopie, soit par courrier postal ou électronique, sur papier à entête, et mentionner les horaires et programmes détaillés.

De même, toute modification devra être mentionnée par écrit.

Acompte.

Le transporteur se donne le droit de demander un acompte ou le règlement intégral de la facture avant la prestation.

III - FACTURATION.

Les factures.

Nos factures sont établies en EUROS TTC, selon les taux de TVA en vigueur. La facture définitive tiendra compte des frais supplémentaires liés à la prestation effectivement réalisée, tels que :

- Les kilomètres supplémentaires par rapport au forfait défini par contrat ou devis,
- Les heures de retard supplémentaires,
- Les frais annexes au transport : péages autoroutiers, parkings, taxes étrangères, repas et hébergements du ou des conducteurs non pris en charge par le client, boissons mises à disposition...

Conditions de règlement.

Nos prestations, frais et débours sont payables à 30 jours après réception de facture, sauf accord particulier contractuel.

Pénalités de retard.

Toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit et sans mise à demeure préalable, des intérêts de retard représentant trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour recouvrement de 40 euros. Le règlement devra être effectué par chèque, carte de crédit, virement ou voucher AVIS, le paiement en espèces n'étant pas accepté pour des sommes supérieures à 1 000,00 €.

Frais d'annulation.

- Annulation 48 heures avant la prestation : 0% du montant prévu,
- Annulation de 48 heures à 24 heures avant la prestation : 50% du montant prévu,
- Annulation le jour même : 100% du montant prévu

IV - VALIDITE DES PRIX.

Les prix *AVIS Chauffeur* sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur.

En cas de modification de ces conditions, et des paramètres influant directement sur les coûts de revient et notamment en cas de hausse des prix du gasoil, *AVIS Chauffeur* se réserve le droit de modifier ses tarifs et les conditions accordés à ses clients, avec un délai de prévenance de un mois.

V - DIVERS.

Sous-traitance.

AVIS Chauffeur se réserve le droit de sous-traiter ses services auprès de sociétés référencées.

Capacité bagages.

Les soutes de nos véhicules sont prévues en moyenne pour une valise par voyageur.

Animaux.

Sous réserve de conditions particulières, les animaux ne sont pas autorisés à bord de nos véhicules.

Boissons alcoolisées.

Conformément aux dispositions du code des débits de boissons, il est interdit de vendre et de consommer des boissons alcoolisées à bord des véhicules.

VII - LITIGES.

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Paris sera le seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défenseurs.

Mention manuscrite
"Lu et approuvé et bon pour accord"

Date, cachet et signature